

## **PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT POUR 2006**

---

### **PROVISIONS**

---

Version du 30/05/2007 à 09:55:04



## NOTE EXPLICATIVE

---

Cette annexe au projet de loi de règlement est prévue par l'article 54-4° de la loi organique relative aux lois de finances du 1er août 2001 (LOLF). Conformément aux dispositions de la loi organique, ce document présente et explique les réalisations effectives concernant l'ensemble des moyens regroupés au sein d'une mission et alloués à une politique publique. Il comprend les rapports annuels de performances des programmes qui lui sont associés. Les rapports annuels de performances rendent compte de l'exécution des engagements pris dans les projets annuels de performances accompagnant la loi de finances pour 2006, tant en termes d'exécution des crédits que de compte-rendu en matière de performance, d'activité des opérateurs de l'État et d'analyse des coûts et des charges.

**Cette annexe par mission récapitule les crédits consommés (y compris les fonds de concours et attributions de produits) en 2006 en les détaillant par programme, action, titre et catégorie.**

**Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. Les parties relatives aux programmes comprennent les éléments suivants :**

■ **La présentation de la consommation effective et de la prévision initiale des crédits du programme et des dépenses fiscales associées**

- Les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres et catégories). Les fonds de concours ouverts et les attributions de produits réalisées en 2006, ainsi que leurs évaluations initiales sont précisés.
- Les crédits 2005.
- Le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation réactualisée et leur évaluation initiale. Lorsqu'un programme n'a pas de dépense fiscale associée, cette rubrique ne figure pas.
- Les charges du programme, évaluées par action.

■ **Le rapport annuel de performances qui regroupe**

- Le bilan stratégique du programme.
- Un rappel de la présentation du programme.
- Pour chaque objectif de performance, les résultats attendus et obtenus des indicateurs, et une analyse de ces résultats.
- La justification au premier euro des mouvements de crédits et des dépenses constatées. Elle rappelle le contenu physique et financier du programme ainsi que les déterminants de la dépense effective, ainsi que les raisons des écarts avec la prévision initiale. Un échéancier des crédits de paiement associés aux autorisations d'engagement est aussi présenté.
- Une présentation des réalisations effectives des principaux opérateurs et des emplois effectivement rémunérés.
- La présentation des coûts complets, prévus et constatés, associés.

Sauf indication contraire, **les montants de crédits figurant dans les tableaux du présent document sont exprimés en euros**. Les crédits budgétaires sont présentés, selon l'article 8 de la LOLF, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.



## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>RÉCAPITULATION DES CRÉDITS DE LA MISSION</b>	<b>7</b>
Récapitulation des crédits par dotation	7
Programme 551	
<b>PROVISION RELATIVE AUX RÉMUNÉRATIONS PUBLIQUES</b>	<b>9</b>
Rappel de la présentation du programme	10
Justification au premier euro	12
Programme 552	
<b>DÉPENSES ACCIDENTELLES ET IMPRÉVISIBLES</b>	<b>17</b>
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	18
Rappel de la présentation du programme	21
Justification au premier euro	24



## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS DE LA MISSION

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR DOTATION

**Avertissement**

Le présent document contient des données relatives aux autorisations d'engagement consommées durant l'année qui peuvent différer de celles contenues dans la loi de règlement. Le montant figurant dans la loi de règlement (rappelé dans la colonne "Autorisations d'engagement Loi de règlement") retrace en effet le montant global des AE consommées, minoré des retraits d'engagement sur années antérieures.

Les rapports annuels de performance détaillent le montant des AE consommées par action et sous-action. Or, ce niveau d'exécution n'existait pas préalablement au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Il n'a donc par construction pas été possible d'imputer rétrospectivement ces retraits d'engagement, que ce soit par destination (action et sous action) ou par nature (titre et catégorie). Il en résulte mécaniquement un écart entre le montant global des AE consommées figurant dans la loi de règlement et le montant des AE consommées détaillé par programme, action et sous action, figurant dans la colonne "Autorisations d'engagement".

Dotation / Ministre intéressé Crédits	Autorisations d'engagement Loi de règlement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Provision relative aux rémunérations publiques</b> Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie			
Exécution			
Prévision		0	0
<i>Dont crédits de LFI (hors FDC et ADP)</i>		0	0
<b>Dépenses accidentelles et imprévisibles</b> Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie			
Exécution			
Prévision		52 493 212	30 821 818
<i>Dont crédits de LFI (hors FDC et ADP)</i>		463 113 546	111 113 546
<i>Dont ouvertures / annulations (y.c. FDC et ADP)</i>		-410 620 334	-80 291 728
<b>Totaux d'exécution</b>			
<b>Totaux de prévision</b>		<b>52 493 212</b>	<b>30 821 818</b>



## PROGRAMME 551

**PROVISION RELATIVE AUX RÉMUNÉRATIONS PUBLIQUES**

MINISTRE CONCERNÉ : THIERRY BRETON, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Rappel de la présentation du programme	10
Justification au premier euro	12

**Provision relative aux rémunérations publiques**

Programme n° 551 | RAPPEL DE LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME

**RAPPEL DE LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME**

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Numéro et intitulé de l'action		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
01	Provision relative aux rémunérations publiques		
<b>Totaux</b>			

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

---

La « Provision relative aux rémunérations publiques », qui correspond aux crédits pour « Mesures générales intéressant les agents du secteur public » du chapitre 31-94 des anciennes Charges communes, vise à permettre le financement des seules mesures générales en matière de rémunérations « dont la répartition par programme ne peut être déterminée avec précision au moment du vote des crédits » (article 7 de la LOLF).

## RÉCAPITULATION DES ACTIONS

---

- ACTION n° 01 : Provision relative aux rémunérations publiques

## Provision relative aux rémunérations publiques

Programme n° 551 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

## LOI DE FINANCES INITIALE

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP prévus	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP prévus
01 <b>Provision relative aux rémunérations publiques</b>	0	0	0	0	0	0
<b>Totaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(\*) hors FDC et ADP

## CRÉDITS OUVERTS

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
Totaux LFI hors FDC et ADP	0	0	0	0	0	0
Ouvertures et annulations y.c. FDC et ADP						
<b>Totaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## CONSOMMATION

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total y.c. FDC et ADP	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total y.c. FDC et ADP
01 <b>Provision relative aux rémunérations publiques</b>						
<b>Totaux</b>						
Crédits consommés - crédits ouverts	0	0	0	0	0	0

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Rémunérations d'activité	0		0	
Cotisations et contributions sociales	0		0	
Prestations sociales et allocations diverses	0		0	
<i>FDC et ADP prévus</i>				

**COÛTS SYNTHÉTIQUES TRANSVERSAUX**

Aucun crédit n'a été voté en 2006 au titre de la présente provision.

Tous les crédits de rémunérations des agents de l'État ont été, dès la loi de finances initiale, intégralement répartis entre les missions et programmes supportant les moyens de personnels relatifs aux diverses politiques publiques.

## Provision relative aux rémunérations publiques

Programme n° 551 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS  
À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

AE ouvertes en 2006 (**)
0

AE non affectées au 31/12/2006
0

AE affectées non engagées au 31/12/2006 (*)

CP ouverts en 2006 (**)
0

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2005	AE engagées en 2006	Total des engagements réalisés au 31/12/2006	CP consommés en 2006 sur engagements antérieurs à 2006	CP consommés en 2006 sur engagements 2006	Total des CP consommés en 2006	Solde des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2006
(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7) = (3) - (6)
0		0				0

AE reportées sur 2007

CP reportés sur 2007

(\*) il s'agit d'AE du titre 5, sauf cas particuliers.

(\*\*) LFI + reports + LFR + mouvements réglementaires.





## PROGRAMME 552

**DÉPENSES ACCIDENTELLES ET IMPRÉVISIBLES**

MINISTRE CONCERNÉ : THIERRY BRETON, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Présentation des crédits et des dépenses fiscales	18
Rappel de la présentation du programme	21
Justification au premier euro	24

**Dépenses accidentelles et imprévisibles**

Programme n° 552 | CRÉDITS DU PROGRAMME

**PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES**

## 2006 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS OUVERTS

## 2006 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total y.c. FDC et ADP prévus
01	<b>Dépenses accidentelles et imprévisibles</b>	463 113 546	<b>463 113 546</b>
Totaux		<b>463 113 546</b>	<b>463 113 546</b>

	Titre 2	Autres titres	Total
Totaux précédents (hors FDC et ADP)		463 113 546	<b>463 113 546</b>
Ouvertures et annulations (y.c. FDC et ADP)		-410 620 334	<b>-410 620 334</b>
<b>Totaux y.c. FDC et ADP ouverts</b>		<b>52 493 212</b>	<b>52 493 212</b>

## 2006 / CRÉDITS DE PAIEMENT

		Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total y.c. FDC et ADP prévus
01	<b>Dépenses accidentelles et imprévisibles</b>	111 113 546	<b>111 113 546</b>
Totaux		<b>111 113 546</b>	<b>111 113 546</b>

	Titre 2	Autres titres	Total
Totaux précédents (hors FDC et ADP)		111 113 546	<b>111 113 546</b>
Ouvertures et annulations (y.c. FDC et ADP)		-80 291 728	<b>-80 291 728</b>
<b>Totaux y.c. FDC et ADP ouverts</b>		<b>30 821 818</b>	<b>30 821 818</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées en 2005 (*)	Ouvertes en LFI pour 2006	Consommées en 2006 (*)	Consommés en 2005 (*)	Ouverts en LFI pour 2006	Consommés en 2006 (*)
<b>Titre 3. Dépenses de fonctionnement</b>		463 113 546			111 113 546	
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		463 113 546			111 113 546	
<b>Totaux hors FDC et ADP</b>		<b>463 113 546</b>			<b>111 113 546</b>	
Ouvertures et annulations : titre 2 (*)						
Ouvertures et annulations : autres titres (*)		-410 620 334			-80 291 728	
<b>Totaux (*)</b>		<b>52 493 212</b>			<b>30 821 818</b>	

(\*) y.c. FDC et ADP

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2005	Prévues en LFI pour 2006	Ouvertes en 2006	Ouverts en 2005	Prévus en LFI pour 2006	Ouverts en 2006
Dépenses de personnel		0			0	
Autres natures de dépenses		0			0	
<b>Totaux</b>						



**RAPPEL DE LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME**

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Numéro et intitulé de l'action		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
01	Dépenses accidentelles et imprévisibles		
<b>Totaux</b>			

**Dépenses accidentelles et imprévisibles**

Programme n° 552 | RAPPEL DE LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME

**PRÉSENTATION DU PROGRAMME**

Conformément aux dispositions du I-1° de l'article 7 de la LOLF, la présente provision est :

- d'une part « destinée à faire face à des calamités » ;
- d'autre part prévue « pour dépenses accidentelles ».

Le tableau ci-après retrace succinctement l'objet de chacun des décrets pris utilement en 2006, dans le cadre législatif prévu, afin d'abonder les crédits de divers programmes du budget général :

MINISTÈRE et programme bénéficiaires	Objet de la dépense imputée sur le programme bénéficiaire	Autorisations d'engagement ouvertes	Crédits de paiement ouverts	Date de signature du décret
INTÉRIEUR Progr. 122 : « Concours spécifiques et administration » (action 01 : « Aides exceptionnelles aux collectivités territoriales »)	Ouverture d'AE nécessaires à la continuité des opérations en cours, l'art. 62 de la LOLF ayant autorisé, dans le cadre du passage du régime de l'ordonnance organique de 1959 à celui de la LOLF, le report des crédits de dépenses ordinaires mais pas celui des autorisations de programme	<b>45 000 000</b>		<b>8 juin</b>
OUTRE-MER Progr. 160 : « Intégration et valorisation de l'outre-mer »  <i>Idem</i>	1) Financement d'une partie de la contribution de l'État au Fonds intercommunal de péréquation de la Polynésie française, au titre des années 2001 à 2003  2) Abondement du fonds de secours pour l'outre-mer, au titre de divers sinistres survenus (en raison de pluies, tempêtes et séisme) en 2004, 2005 et 2006, à la Réunion, en Guadeloupe et en Polynésie française	14 100 773  6 100 000	14 100 773  6 100 000	
INTÉRIEUR Progr. 122 : « Concours spécifiques et administration » (action 01 : « Aides exceptionnelles aux collectivités territoriales »)	3) Ouverture d'AE au titre de la réparation d'équipements non assurés de collectivités territoriales de l'Aude et des Pyrénées- Orientales, en raison des dégâts causés par les inondations de novembre 2005	4 400 000		
	<b>Total</b>	<b>24 600 773</b>	<b>20 200 773</b>	<b>14 sept.</b>
AFFAIRES ÉTRANGÈRES Progr. 151 : « Français à l'étranger et étrangers en France »	Évacuation des civils du Liban	<b>9 291 598</b>	<b>9 291 598</b>	<b>3 oct.</b>
TRANSPORTS Progr. 225 : « Transports aériens »	Ouverture d'AE nécessaires à l'achèvement d'opérations relatives au paiement des fournisseurs de la DGAC	<b>28 804 026</b>		<b>13 nov.</b>
INTÉRIEUR Progr. 128 : « Sécurité civile : coordination des moyens de secours »	Abondement des crédits pour secours d'extrême urgence aux victimes d'intempéries, et financement des moyens de secours mis en œuvre par les sapeurs-pompiers	<b>2 866 318</b>	<b>2 866 318</b>	<b>20 nov.</b>
POUVOIRS PUBLICS Dotation 531 : « Conseil constitutionnel »	Couverture de dépenses imprévues relatives à l'organisation du référendum du 29 mai 2005	<b>379 713</b>	<b>379 713</b>	<b>24 nov.</b>
Programmes 110, 180, 112, 119, 122, 120, 219, 221 et 103	Partie du plan de transformation d'autorisations de programme en AE, dans le cadre du passage du régime de l'ordonnance organique de 1959 à celui de la LOLF	<b>282 677 906</b>		<b>28 nov.</b>
OUTRE-MER Progr. 123 : « Conditions de vie outre-mer »	Accélération décidée par le Gouvernement du financement du logement social outre-mer via les opérateurs		<b>8 400 000</b>	<b>22 déc.</b>
AGRICULTURE Progr. 227 : « Valorisation des produits, orientation et régulation des marchés »	Fonds national de garantie contre les calamités agricoles (FNGCA) : sécheresse de 2006 : financement des acomptes	<b>9 000 000</b>	<b>9 000 000</b>	<b>22 déc.</b>
SPORTS Progr. 219 : « Sport »	Besoin d'AE supplémentaire au titre de la couverture du contrat partenarial public-privé pour la rénovation de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP)	<b>8 000 000</b>		<b>23 déc.</b>
	<b>Total des crédits consommés pour 2006</b>	<b>410 620 334</b>	<b>50 138 402</b>	

Outre les décrets ainsi pris en gestion, 30 153 326 € ont été annulés dans le cadre des redéploiements opérés par la loi de finances rectificative pour 2006.

## RÉCAPITULATION DES ACTIONS

---

■ ACTION n° 01 : Dépenses accidentelles et imprévisibles

**Dépenses accidentelles et imprévisibles**

Programme n° 552 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**JUSTIFICATION AU PREMIER EURO****ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME**

## LOI DE FINANCES INITIALE

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP prévus	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP prévus
01	<b>Dépenses accidentelles et imprévisibles</b>		463 113 546	<b>463 113 546</b>		111 113 546	<b>111 113 546</b>
Totaux			<b>463 113 546</b>	<b>463 113 546</b>		<b>111 113 546</b>	<b>111 113 546</b>

(\*) hors FDC et ADP

## CRÉDITS OUVERTS

		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
Totaux LFI hors FDC et ADP			463 113 546	<b>463 113 546</b>		111 113 546	<b>111 113 546</b>
Ouvertures et annulations y.c. FDC et ADP			-410 620 334	<b>-410 620 334</b>		-80 291 728	<b>-80 291 728</b>
<b>Totaux</b>			<b>52 493 212</b>	<b>52 493 212</b>		<b>30 821 818</b>	<b>30 821 818</b>

## CONSOMMATION

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total y.c. FDC et ADP	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total y.c. FDC et ADP
01	<b>Dépenses accidentelles et imprévisibles</b>						
Totaux							
Crédits consommés - crédits ouverts			-52 493 212	-52 493 212		-30 821 818	-30 821 818

### SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

AE ouvertes en 2006 (**)							
52 493 212							
AE non affectées au 31/12/2006							
52 493 212							
AE affectées non engagées au 31/12/2006 (*)				CP ouverts en 2006 (**)			
				30 821 818			
Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2005	AE engagées en 2006	<b>Total des engagements réalisés au 31/12/2006</b>	CP consommés en 2006 sur engagements antérieurs à 2006	CP consommés en 2006 sur engagements 2006	<b>Total des CP consommés en 2006</b>	<b>Solde des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2006</b>	
(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7) = (3) - (6)	
0		<b>0</b>				<b>0</b>	
AE reportées sur 2007				CP reportés sur 2007			

(\*) il s'agit d'AE du titre 5, sauf cas particuliers.

(\*\*) LFI + reports + LFR + mouvements réglementaires.